

## Conseil d'Ecole Vendredi 27 mars 2015

### Présents :

#### Les représentants des communes :

M. Schielin, Maire de la commune de Waldighoffen  
Mme Wunenburger, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires

#### Les représentants de parents :

Mmes Fimbel, Gillot, Guardiole, Katbeh, Kielbus, Klein, Martin, Meister,  
Metzger, Quiquerez, Stolz, Walliser, M. Anstett

#### L'équipe enseignante et ATSEM :

Mmes Besada, Hagenbach, Hoffmeyer, Hoffschir-Hug, Matijasic, Pupka,  
Richard, Roch, Tissot, M. Schmitt, enseignants  
Mmes Rouyer, Litzler, Ribaud, ATSEM

#### Absents et excusés :

Mme Pierre, Inspectrice de l'Education Nationale  
en charge de la circonscription d'Altkirch,  
M. Biehlmann  
Mme Boeglin, Siedle, enseignantes

Mme Roch ouvre la séance aux alentours des 18h.

Remerciements pour la présence de chacun.

Désignation des secrétaires de séance : Mmes Hoffschir-Hug et Metzger

Rappel de l'ordre du jour.

### **1. Organisation de la scolarité et du temps scolaire :**

- Première inscription à l'école pour la rentrée 2015-2016 :

Les inscriptions pour les futurs nouveaux élèves ont eu lieu mardi 17 mars en mairie. Les parents concernés ont eu une invitation de la commune et l'information a également été relayée dans la presse locale.

Après inscription, l'admission des élèves se fait à l'école, sur rendez-vous, avec la directrice et sur présentation du certificat d'inscription délivré en mairie et du carnet de vaccination.

- Passage de classe : procédure, date :

Les procédures pour les passages de classe sont identiques à l'an passé. Elles se font en deux étapes :

1) Proposition de la part du conseil des maitres (mi-avril)

2) Décision du conseil des maitres (mi-mai)

Le calendrier des procédures est fixé par l'Inspection académique. Il doit permettre aux parents d'avoir un délai de réflexion suffisant.

- Entrée en 6ème, vœux des familles :

Une réunion d'information a eu lieu avec les parents d'élèves de CM2 mardi 24 mars. Les parents doivent compléter une fiche de liaison CM2-6<sup>ème</sup> où ils indiquent leurs vœux. Puis ce sont les directeurs d'école qui saisissent les vœux des familles via une application Internet.

#### Rappel :

Le collège de secteur est défini par l'adresse de l'élève à la rentrée scolaire 2015-2016 :

- pour les élèves monolingues, résidant à Waldighoffen, le collège de secteur est celui de Hirsingue.
- pour les élèves bilingues, résidant à Waldighoffen, le collège de secteur est celui de Ferrette.

Pour toute autre demande la famille doit faire une demande de dérogation, motivée. Cette demande sera à formuler au moment des vœux.

Les options proposées en 6<sup>ème</sup> sont les suivantes :

- anglais
- allemand
- bilingue
- bilingue et anglais
- sections sportives selon les collèges (football à Hirsingue, tennis à Altkirch...)
- section « Jeune sapeur pompier » à Hirsingue
- bilangue : anglais et allemand

À partir du 05 juin 2015, les collèges se chargeront de communiquer directement aux familles les résultats des affectations et des vœux formulés.

Des réunions d'informations à destination des familles sont également organisées par les collèges de secteur : à Ferrette le 19 mars et à Hirsingue le 27 mars.

Depuis la rentrée 2013, un conseil école-collège a été mis en place. L'objectif de ce conseil est d'améliorer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré.

Les membres (principal, inspecteur, enseignants), se réunissent au moins deux fois par an et établissent un programme d'action de coopération et d'échange entre les établissements.

Pour cette année scolaire deux actions ont été mises en place avec le collège de Hirsingue :

- la participation au concours « Mathématiques sans frontières », avec deux déplacements des CM2 au collège (17 février et 17 mars) qui ont été intégralement financés par la coopérative scolaire,
- une matinée d'intégration en cours de 6<sup>ème</sup>.

Avec le collège de Ferrette, une correspondance entre les classes est en place.

Le conseil école-collège s'articule avec les commissions de liaison CM2-6<sup>ème</sup> qui permettent d'évaluer les maitrises et difficultés des élèves en s'appuyant sur le livret personnel des compétences du socle commun (palier 2). L'objectif de ces commissions est de mettre en place des PPRE « passerelle » (programmes personnels des réussites éducatives) entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup> pour les élèves qui n'ont pas acquis toutes les compétences du palier 2 du socle commun.

- Réunion de rencontre entre parents et enseignants :

Les modalités de rencontre expérimentées les années précédentes ont été concluantes et ont été reconduites cette année de la manière suivante : une permanence est organisée pour recevoir individuellement les parents d'élèves de la petite section au CM1, selon un calendrier communiqué aux familles.

Pour les élèves de CM2 une réunion collective a eu lieu mardi 24 mars à 18h dont l'ordre du jour était les inscriptions en 6<sup>ème</sup>.

- L'organisation du temps scolaire :

À la demande des représentants de parents d'élèves les horaires de classe du mercredi matin ont été ajoutés à l'ordre du jour. Pour rappel les horaires de classe le mercredi matin sont de 8h à 11h. Cette organisation avait été adoptée lors du conseil d'école du 18 octobre 2013 après une enquête réalisée auprès des familles.

Les résultats de l'enquête du 04 octobre 2013 étaient les suivants :

	Choix de la 1 /2 journée de classe supplémentaire			Organisation du temps scolaire			Mode de garde				Nombre de familles	
	Classe le mercredi	Classe le samedi	Aucun	Plus tard le matin	Pause plus longue	Plus tôt le soir	Assistante maternelle	Périscolaire	Famille	Autre	Exprimés	Effectif total
<b>Bilan</b>	<b>65</b>	<b>29</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>8</b>	<b>44</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>74</b>	<b>3</b>	<b>104</b>	<b>135</b>
Maternelle mono	2	4	2	2	2	3	3	2	5		8	17
Maternelle bi + CP bi	12	7		6	2	8	2	9	17		22	33
CP mono	5	2		2		4	4	1	5		9	13
CE mono	10	5	2	2	1	4	5	4	10	1	17	18
CE bi	6	4		3	2	8	1	4	8		10	12
CM bi	13	5		4		9	6	2	13	1	18	19
CM mono	17	2	2	7	1	8	4	2	16	1	20	21

Les représentants de parents envisagent éventuellement de réaliser un sondage d'ici la fin de l'année scolaire pour réévaluer le souhait des familles quant aux horaires du mercredi matin. Certains parents aimeraient que les horaires soient décalés de trente minutes (8h30-11h30 à la place de 8h-11h).

## 2. Effectifs actuels et prévisionnels :

L'école compte actuellement 194 élèves : 84 élèves de maternelle : 35 monolingues et 49 bilingues,  
110 élèves d'élémentaire : 62 monolingues et 48 bilingues

Il y a 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires.

Enseignants	Langue	Classes	Effectif	Total
Schmitt Florent		PS/MS/GS	PS : 9 MS : 13 GS : 13	35
Besada Cindy Tissot Céline	Français Allemand	PS/MS bilingue	PS : 14 MS : 12	26
Besada Cindy Tissot Céline	Français Allemand	GS bilingue	GS : 23	23
Pupka Stéphanie Siedle Karin	Français Allemand	CP/CE1 bilingue	CP : 14 CE1 : 9	23
Boeglin Linda Hoffschir-Hug Jessica	Allemand Français	CE2/CM1/CM2 bilingue	CE2 : 9 CM1 : 8 CM2 : 8	25
Hagenbach Géraldine Hoffmeyer Julie		CP/CE1	CP : 7 CE1 : 18	25
Matijasic Christelle Richard Coralie		CE2/CM1	CE2 : 10 CM1 : 8	18
Hoffmeyer Julie Roch Delphine		CM1/CM2	CM1 : 7 CM2 : 12	19

### Prévisions pour la rentrée 2015/2016 :

Inscription en petite section : 15 enfants nés en 2012 sont inscrits à la mairie.

- 4 enfants seraient inscrits en classe bilingue,
- 5 enfants seraient inscrits en classe monolingue,
- 6 familles n'ont pas répondu.

5 demandes de dérogation pour inscription en PS bilingue sont en cours.

Autres inscriptions : 1 enfant en GS bilingue

Enseignants titulaires	Langue	Nombre de classes	Effectif	Total
<b>Maternelle monolingue : 25 élèves</b>				
Schmitt Florent		1 classe	PS : 5 MS : 7 GS : 13	25
<b>Maternelle bilingue : 39 élèves</b>				
Tissot Céline Besada Cindy	Allemand Français	2 classes	PS : 10 MS : 16 GS : 13	39
<b>Elémentaire bilingue : 57 élèves</b>				
Pupka Stéphanie Siedle Karin	Français Allemand	2 classes	CP : 16 (+ ou - 2) CE1 : 14 CE2 : 8 CM1 : 9 CM2 : 8	55 (ou 57)
<b>Elémentaire monolingue : 60 élèves</b>				
Hagenbach Géraldine Richard Coralie Roch Delphine		3 classes	CP : 20 (+ ou - 2) CE1 : 11 CE2 : 16 CM1 : 10 CM2 : 15	72 (ou 70)

La répartition des classes sera faite pour le troisième conseil d'école afin d'intégrer les variations d'effectifs possibles.

### **3. La sécurité à l'école:**

#### **a) L'Expo-Habitat :**

Les mesures de sécurité qui ont été mise en œuvre sont listées :

- changement des lieux d'entrée et de sortie des classes élémentaires,
- interdiction de circuler durant les périodes voisines des entrées et sorties des classes,
- mise en œuvre d'un balisage pour sécuriser les trottoirs,
- agents communaux ou parents présents aux passages piétons.

Globalement les mesures prises ont été propices à l'amélioration de la sécurité. La municipalité est remerciée.

Certains points sont encore à améliorer : la communication du planning de montage et démontage des chapiteaux, le respect des interdictions de circulation, le nettoyage du parking après l'exposition...

#### **b) La sécurité aux abords de l'école :**

Les représentants de parents d'élèves ont souhaité aborder le point suivant. Ils interrogent la municipalité quant à la mise en place :

- des passages piétons devant l'école maternelle,
- de places de parking réservées pour le périscolaire,
- d'un sens de circulation autour de la salle polyvalente.

Les modifications des passages piétons dans la rue des écoles se feront lors des prochains travaux de peinture. La création de trois emplacements réservés pour le périscolaire sera également faite.

Une étude du sens de circulation autour du groupe scolaire et de la salle polyvalente est en cours.

#### **c) L'exercice de confinement :**

L'école réalisera un exercice de confinement avant les congés de printemps. L'objectif de cet exercice est de permettre d'évaluer la pertinence du PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et de l'améliorer si nécessaire.

Durant l'exercice de confinement, les enseignants expliqueront aux élèves la nécessité du PPMS en cas de risque majeur.

Les représentants de parents demandent que les familles puissent être informées des dates retenues pour la réalisation des exercices d'évacuation et de confinement afin de pouvoir en discuter avec les enfants. Mme Roch indique que les dates précises ne peuvent être communiquées afin de préserver le caractère inopiné des exercices pour que l'évaluation des exercices puisse être efficace. Néanmoins, il est rappelé que trois exercices ont lieu dans l'année (un par trimestre), dont un exercice d'évacuation dans le mois suivant la rentrée scolaire.

#### **d) La sécurité des bâtiments :**

Mme Roch interpelle la municipalité quant à l'avancée des démarches concernant la sécurité des bâtiments (fissures dans le hall de l'école maternelle, carrelage extérieur se décollant sur les poteaux de l'escalier se trouvant dans la cour de l'école élémentaire...).

La municipalité indique qu'une procédure juridique est en cours et qu'il faudra attendre un jugement pour que des travaux puissent être entrepris.

Face à l'incertitude de la dangerosité ou non des fissures présentes dans le hall d'entrée de l'école maternelle, Mme Roch demande à la municipalité qu'une expertise soit faite afin d'évaluer au mieux les risques potentiels pour les usagers de l'école et de mettre en œuvre des mesures conservatoires si nécessaire.

Les représentants de parents proposent également de mettre en œuvre des actions (communication aux familles, à la presse, pétition, journée de grève...) pour accélérer la procédure juridique.

### **4. La collaboration avec la municipalité :**

#### **a) Les équipements :**

Grâce à la dotation municipale, l'école a pu faire l'acquisition de matériel de sciences nécessaire à l'étude du corps humain (troncs, cœurs, stéthoscopes...). À l'école maternelle de nouveaux vélos, tricycles et autres engins roulants ont été achetés.

Un devis pour le renouvellement des postes informatiques des classes élémentaires avait été effectué par l'entreprise SABA informatique et communiqué à la municipalité. Les classes ne disposent pas toutes d'ordinateurs fixes en état de marche. Les postes sont tous très anciens et nécessitent un remplacement.

M. le Maire indique que les postes informatiques seront renouvelés. Le nombre de postes qui seront remplacés est encore à définir, d'après Mme Roch cela concernerait une quinzaine d'ordinateurs.

Une demande pour l'acquisition d'un troisième TBI pour l'école élémentaire avait également été formulée l'année précédente. Mme Wunenburger indique qu'une étude a été faite pour utiliser le budget natation pour l'acquisition d'un troisième TBI, mais que les dépenses ne sont pas équivalentes (1500€ par an pour la natation et 3500€ pour l'acquisition d'un nouveau TBI).

En concertation avec l'école, les représentants de parents pourront utiliser la boîte aux lettres de l'école pour recevoir des courriers des autres parents d'élèves. Une information décrivant cette nouvelle mise en œuvre sera diffusée à l'ensemble des parents par le biais du cahier de liaison.

## **b) Les travaux réalisés et envisagés :**

### L'entretien des locaux :

Des travaux de peinture des salles de classe ont été initiés et seront poursuivis à l'école élémentaire durant les congés scolaires.

Des entretiens, tailles et plantations ont été effectués aux abords et dans les cours des écoles. Un tilleul dans la cour d'école élémentaire a dû être en partie abattu car il était malade. La municipalité étudie la possibilité de faire tailler le tronc restant en sculpture. Une proposition de replanter un arbre est également formulée. Les arbres présents dans les cours d'école permettent d'ombrager les salles de classe lorsqu'il fait chaud.

### La création d'une aire de jeux :

Les représentants de parents d'élèves interrogent la municipalité sur l'éventuelle mise en place d'un terrain de jeux. Une étude est en cours pour la création d'une aire de jeux communale, à la demande d'habitants de Waldighoffen et en particulier des assistantes maternelles.

M. le Maire indique que le choix de l'emplacement a été discuté en conseil municipal et que pour diverses contraintes (éloignement, centre du village, zones inondables ou réservées à d'autres activités...) l'emplacement qui serait proposé se situe dans la cour de l'école élémentaire (ancien terrain de basket).

Les représentants de parents ainsi que l'école interrogent la municipalité sur le type d'installation prévue (structure ou plateau sportif, âges et conditions d'utilisation), sur les modalités d'accès (scolaires, public extérieur), les conditions de vérifications quotidiennes mises en œuvre par la municipalité pour garantir la sécurité des élèves si l'aire de jeux est ouverte au public hors temps scolaire...

De nombreuses questions restent sans réponse. L'école et les représentants de parents souhaitent être associés et consultés sur l'éventuelle implantation d'une aire de jeux dans l'école. Mme Wunenburger précise qu'une commission existe déjà, qu'elle pourrait être élargie mais à un nombre restreint de personnes.

Par ailleurs, Mme Roch rappelle que les équipements de cour qui avaient été demandés par l'école se limitaient à l'installation de bancs pour que les élèves qui le souhaitent puissent s'asseoir durant les récréations.

### Le sentier pédagogique :

Les panneaux réalisés l'an passé pour compléter le sentier pédagogique par une portion « rivière » seront mis en place fin avril.

## **5. Les projets :**

### **a. Le projet d'école : 2010-2013**

La mise en œuvre des diverses actions suit son cours.

- **Action 1** : Améliorer l'écriture sans erreur des mots mémorisés par les élèves au cycle 2.
- **Action 2 et 3** : Activités rituelles de conjugaison.
- **Action 13** : L'utilisation du dictionnaire.

Ces quatre premières actions ont pour objectif d'améliorer la maîtrise de la langue.

- **Action 4** : Les défis-maths.

Les défis-maths ont été organisés dans toutes les classes élémentaires.

-Les élèves de CM2 monolingues ont participé au concours « Mathématiques sans frontières » mardi 17 mars au collège de Hirsingue en partenariat avec une classe de 6<sup>ème</sup> et les écoles de Grentzingen et Muespach.

-Toutes les classes de CP et CE1 ont participé au « Koala des maths », et celles de CE2, CM1 et CM2 ont participé au « Kangourou des maths » jeudi 19 mars. La remise des prix aura lieu mardi 19 mai.

• **Action 5** : Liaison GS-CP : le passage de la dizaine. Les élèves créeront et utiliseront du matériel pour travailler le passage de la dizaine. Le matériel construit en GS l'an passé, a été transmis aux classes de CP cette année.

• **Action 6** : Méthodologie de la résolution de problèmes. L'objectif est d'amener les enfants à acquérir des stratégies de résolution face à divers problèmes.

- **Action 7** : Susciter l'envie de découvrir le monde des arts visuels pour se créer une culture personnelle.

Dans le cadre de cette action, toutes les classes ont pu assister à un spectacle dans le cadre du festival « Momix » qui s'est déroulé à la médiathèque. L'école remercie la municipalité qui a financé tous les droits d'entrée.

D'autres sorties culturelles ont eu lieu ou auront lieu :

- au cinéma : « Ecole et cinéma » et le Festival « Augenblick »,
- au musée : visite de l'exposition Gauguin à la Fondation Beyeler à Bâle.

Le travail autour des arts se poursuit dans toutes les classes. Lors de la fête de l'école une exposition des travaux des élèves

sera organisée. Cette année, l'école a voulu élargir le travail autour des arts à la musique. Pour la fête de l'école, les classes présenteront un concert scolaire.

- **Action 8** : Accroître le vocabulaire en allemand.
- **Action 9** : Les permis de responsabilités.
- **Action 12** : Action spécifique liée à la mise en place des activités pédagogiques complémentaires.
- **Action spécifique « La classe de découverte »** :

**Date** : du 29 mars au 2 avril 2015.

**Lieu** : centre PEP « la chaume » - Orbey

**Classes** : CE2-CM1 mono et CM1-CM2 mono

**Objectifs** :

- ❖ apprentissages d'autonomie et d'initiative
- ❖ sport : VTT, escalade, course d'orientation, randonnée

**Cout du séjour** :

	Cout global	Cout par élève
Séjour pour 4,5 jours (55€/jour/élève)	9 157,50 €	247,50 €
VTT ou escalade pour 4 séances (100€/séance)	800,00 €	21,62 €
Transport en car aller/retour	890,00 €	24,05 €
Cout total	10 841,50 €	293,01 €

**Financement** :

- demande de subvention auprès du Conseil Général : accordée (13€ par nuitée et par élève)
- demande de subvention auprès de la Commune : en attente
- actions mises en œuvre par les parents : vin chaud / pâtisseries
- demande de partenariat auprès du Crédit Mutuel : accordée
- participation de la coopérative scolaire
- don d'un parent

**Participation financière des familles : 125€ par élève**

#### **b. Les projets des classes :**

Les projets des classes sont en général financés par la coopérative scolaire qui permet l'acquisition de matériel (matériels de papeterie, bricolages, recettes...) et le financement des sorties (transports et droits d'entrées).

La coopérative scolaire fonctionne grâce aux dons des familles et aux actions mises en œuvre durant l'année. Cette année, la vente de chocolats réalisée en octobre a permis de récolter la somme de 218€ par classe, et les stands tenus lors du marché de Noël 200€ par classe. Ces sommes peuvent financer par exemple un bus pour une sortie scolaire (tarif variant de 250 à 450€ selon les lieux de déplacement).

Voici quelques projets menés par les différentes classes à l'école maternelle, en complément de tous les projets menés autour du calendrier (Saint-Nicolas, Epiphanie, Mardi Gras...) :

**-PS/MS/GS mono** : travail d'orientation dans Waldighoffen avec un parcours photo, sortie de fin d'année prévue à l'Ecomusée.

**-PS/MS bi** : mise en place d'une couveuse, travail autour des plantations et du jardin, projet de sortie à la Maison de la Nature à Altenach.

**-GS bi** : mise en œuvre d'une Classe d'eau en partenariat avec l'Agence de l'eau et la Maison de la Nature de Altenach (1, 7, 8 et 10 avril) : étude de la rivière ; rencontre avec les correspondants et sortie à l'Ecomusée et à la Maison de la Nature de Altenach.

À l'école élémentaire, toutes les classes ont participé au concours de dessin organisé par le Crédit Mutuel et de nombreux projets ont eu lieu ou auront lieu également :

**-CP-CE1 mono** : Travail autour de l'eau et du réseau domestique d'eau potable en partenariat avec la Com Com III et Gersbach : visite du réservoir de Waldighoffen et de la station d'épuration de Grentzingen ; projet d'art autour des arbres ; sortie à l'Ecomusée : étude des colombages et découverte de l'école d'antan.

**-CP-CE1 bi** : projet d'écriture de contes avec création d'un recueil des contes de la classe, sortie à l'Ecomusée.

**-CE2-CM1 mono** : cross des écoles, « Ecole et cinéma », « Marathon de l'orthographe », classe de découverte, projet d'écriture autour des contes des origines avec création d'illustrations pour chaque histoire, rallye-lecture sur le thème du roman policier, participation au prix littéraire des Incorruptibles, sortie au musée Beyeler pour visiter l'exposition « Gauguin ».

-CE2-CM1-CM2 bi : cross des écoles, sécurité routière avec la venue des gendarmes, sortie à l'Ecomusée pour découvrir les métiers de l'artisanat.

-CM1-CM2 mono : cross des écoles (les CM1 ont remporté la première place), « Ecole et cinéma », « Marathon de l'orthographe », classe de découverte, sécurité routière avec la venue des gendarmes, participation au festival « Ramdam » en partenariat avec la MJC de Wittenheim, sortie au musée Beyeler pour visiter l'exposition « Gauguin ».

À la demande de certains parents, Mme Roch apporte des précisions quant aux festivités de Mardi Gras à l'école élémentaire. Certains enfants de l'école élémentaire auraient été déçus de ne pas pouvoir venir costumés à l'école alors qu'à l'école maternelle Mardi Gras a été fêté.

Par le passé, à l'école élémentaire les enfants ne venaient jamais costumés à l'occasion de Mardi Gras. Les années précédentes, dans le cadre des travaux en arts visuels les classes créaient des masques selon différentes thématiques pour Mardi Gras. Cela n'a pas été le cas cette année car d'autres projets en arts sont mis en œuvre dans les classes.

Il est rappelé que l'équipe enseignante est libre de ses choix pédagogiques et que les projets mis en œuvre doivent être au service des apprentissages.

Mme Roch indique que l'organisation de manifestations et festivités hors temps scolaire peut être également envisagée et organisée par une association de parents d'élèves.

Par ailleurs, le photographe passera à l'école mardi 26 mai toute la journée. Des photos de classe ainsi que des portraits individuels pourront être réalisés pour les familles qui le désirent.

## **6. La manifestation de fin d'année :**

La fête de l'école sera organisée **vendredi 26 juin 2015 à partir de 18 heures**. Cette année, l'école organisera un concert avec toutes les classes sur la thématique du voyage. Une dizaine de chants sera présentée à cette occasion.

La soirée se déroulera en deux parties : elle commencera par le concert et sera suivi d'un barbecue. Un appel sera lancé aux parents pour apporter de l'aide (préparation de salades ou de pâtisseries, tenue des stands...). Une tombola sera également organisée avec l'aide des parents.

Les Représentants de parents souhaitent enrichir la fête de l'école en ajoutant un stand. Il s'agirait d'un stand proposant différents mets culinaires internationaux afin de faire découvrir des spécialités du monde. Un appel au savoir-faire des parents sera fait afin d'évaluer la possibilité d'ajouter un tel stand lors de la fête de l'école.

### **Date du prochain conseil d'école :**

Vendredi 5 juin 2015 à 18h.

La séance est levée aux alentours de 20 heures.

Les secrétaires de séance,

La présidente,

Mmes Hoffschir-Hug

Mme Metzger

Mme Roch